



## Choletbus : nouveaux abonnements

L'Agglomération du Choletais a réévalué les tarifs du réseau Choletbus (qui s'étend désormais sur tout son territoire) à compter du 1<sup>er</sup> août, deux zonages étant déterminés. Dans ce cadre, la participation de la Ville de Cholet est ajustée afin de maintenir sa politique en matière d'aides aux personnes âgées, handicapées ou défavorisées, par le biais d'abonnements préférentiels. L'opposition a saisi l'occasion mardi soir pour rappeler « *qu'une ancienneté de trois mois comme résident de l'agglomération choletaise nous paraît suffisante pour bénéficier de tarifs spéciaux* ». Elle s'est également interrogée sur la pertinence de ces deux zonages et plaidé pour l'harmonisation des tarifs à l'échelle de l'agglomération. « *Cette question relève de la politique sociale, pas du transport. Elle dépend donc de chaque municipalité* », a rétorqué Laurence Texereau, l'adjointe en charge des ques-

tions de solidarité, qui a également fait remarquer que « *le Passeport nouveaux Choletais ouvre le droit à des réductions pour les personnes présentes sur le territoire de la Ville depuis moins de six mois* ».



A compter du 1<sup>er</sup> août, Choletbus proposera deux zonages différents.

apportée aux écoles privées n'excède pas celle apportée aux écoles publiques.